



Les écoles, aménagées selon les règles sanitaires, devraient pouvoir réouvrir le 2 juin. Le maire, accompagné d'élus, d'enseignants, de représentants des parents d'élèves et de techniciens, visite les différents établissements de Chalette pour s'assurer que les élèves seront accueillis dans les meilleures conditions.



Lettre aux parents d'élèves

Les raisons qui ont poussé mon équipe et moi-même à décider de ne pas rouvrir aux élèves les écoles de Chalette le 12 mai.

Un calendrier irréaliste !

En si peu de temps, les communes ne pouvaient s'organiser pour réunir l'ensemble des conditions sanitaires afin d'accueillir sans danger à la fois les enfants, les enseignants et le personnel municipal travaillant dans les structures.

Il y a toute une organisation à mettre en place et elle ne s'improvise pas, d'où le temps d'un **véritable travail de co-construction du déconfinement avec tous les acteurs de la communauté éducative concernés par cette réouverture.**

- Fin avril, j'apprends qu'il appartient aux maires, ainsi qu'aux parents, de décider de la réouverture pour le 11 mai alors que nous ignorons le classement de notre département ; allait-il être classé en zone rouge ?

- Un protocole des règles sanitaires à respecter pour l'accueil des élèves n'est transmis par l'Académie aux enseignants que le 4 mai et, en même temps, les parents doivent informer, pour le 4 mai au plus tard, de leur intention d'envoyer ou non leurs enfants à l'école... !

- Au vu du contenu de ce protocole sanitaire, je décide de consulter la municipalité, les acteurs de la communauté éducative, les instances paritaires de la Ville (représentants du personnel municipal) sur la faisabilité d'appliquer les consignes strictes.

Beaucoup de questions sans réponses !

La concertation de tous ces acteurs étant effectuée, la décision de ne pas rouvrir dans l'immédiat s'est imposée au vu de tous les **éléments de non-réponse** aux interrogations posées,

notamment la disponibilité des enseignants, le choix des élèves à accueillir, les protocoles à respecter.

Un véritable désengagement de l'État !

Comment les maires peuvent-ils prendre ce type de décisions dans un contexte de crise sanitaire extrêmement grave alors que nous n'en avons ni les moyens, ni la responsabilité ? Alors qu'il aurait fallu associer les maires dans une concertation avec le Préfet de département.

Une sage décision ! Ou une décision qui s'impose !

La préparation du déconfinement scolaire se fait dans un calendrier à marche forcée, les directives gouvernementales sont mouvantes et la situation sanitaire varie fortement en fonction des communes et des écoles. Une décision uniforme ne peut fonctionner sur l'ensemble de notre territoire.

À l'unanimité, il a donc été décidé de repousser la réouverture des écoles à une date ultérieure (le 2 juin est l'objectif) permettant l'application stricte du protocole sanitaire transmis par l'Éducation nationale.

Un travail d'installation suivant les consignes est en cours, école par école, présenté ensuite à la communauté éducative de chaque école afin de connaître le nombre d'élèves potentiels à accueillir.

La municipalité fait tout son possible pour la réouverture des écoles, en respectant les avis médicaux et scientifiques car **LA SANTÉ DE TOUS, DE NOS ENFANTS, EST NOTRE PRIORITÉ.**

Franck DEMAUMONT
maire de Chalette-sur-Loing

#SOMMAIRE

Les commerçants chalettois et le confinement

» Page 2

18 jours entre la vie et la mort : le témoignage d'un enseignant de Paul-Éluard

» Page 3

De la fourche à la fourchette : la ferme maraîchère à l'heure du Covid-19

» Pages 4 et 5

Le Secours populaire : toujours sur le terrain auprès des plus défavorisés

Les commémorations du 26 avril et du 8 mai en comité restreint

» Page 6

Les services municipaux reçoivent de nouveau le public uniquement sur rendez-vous : tous les numéros utiles

» Page 7

La distribution des masques est en cours !

» Page 8

Boulangerie Céline et Thierry Lemonnier : « On tient le coup ! »

Si les boulangeries font partie des commerces autorisés à rester ouverts pendant le confinement, celui-ci a néanmoins eu un impact, comme nous l'ont expliqué Céline et Thierry Lemonnier, gérants de la boulangerie du Bourg de Chalette.

« Il est certain que le confinement a un impact pour notre boulangerie. Il y a beaucoup moins de monde qu'en temps normal, donc on prend un petit peu plus de temps avec nos clients qui sont nombreux à nous remercier. »

Cette situation de confinement a également un impact sur la production. En temps normal, nous réalisons près de 1200 baguettes par jour ; aujourd'hui, on tourne entre 400 et 500 par jour.

Côté traiteur, nous nous limitons à la demande. Habituellement, nous confectionnons une centaine de sandwiches par jour ; aujourd'hui, si nous en vendons une dizaine c'est le grand maximum.



Côté personnel, nous sommes également en mode réduit. Côté caisse, je suis la seule à rester alors que d'habitude nous sommes trois ; même scénario aux fourneaux où ils ne sont plus que trois au lieu de sept habituellement.

Ce n'est pas toujours simple mais on est là et on tient le coup en espérant que tout rentre dans l'ordre rapidement. »

Frédéric Guillaume, fleuriste : « Nous avons loupé toute la saison ! »



Fin février, Frédéric Guillaume, gérant du magasin *Fleurs et créations* situé rue Marceau à Chalette, célébrait les 15 ans de sa boutique dans la commune, 15 ans célébrés en grande pompe avec de nombreux invités, élus de la ville, clients et amis.

Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que ce fleuriste a vite déchanté et pour cause ! Un peu plus de deux semaines plus tard, il a dû fermer boutique, pratiquement du jour au lendemain, en raison du confinement.

« Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est compliqué depuis la mi-mars. Du jour au lendemain, nous avons été contraints d'enlever le stock du magasin, l'accès à la boutique est devenu difficile en raison d'un cas avéré dans le quartier et nous avons eu beaucoup de pertes parmi les fleurs coupées. À cela s'ajoute le fait

que nous n'avons pas pu honorer un grand nombre de commandes. Et depuis, nous avons "raté" les Rameaux, les cimetières étant fermés, les fêtes de Pâques qui sont également un moment où nous vendons pas mal de fleurs, sans oublier le 1^{er} mai avec la vente du muguet. Ce qui est extraordinaire, c'est qu'en tant que fleuriste professionnel nous n'avons pas le droit de vendre du muguet directement au public ; seul le "drive" via Internet nous est permis, contrairement aux grandes surfaces.

Nous espérons que tout va rapidement s'arranger et que nous pourrions au moins relancer l'activité avec la Fête des Mères, le premier week-end de juin. Mais la fédération des fleuristes nous recommande de ne rien commander pour le moment car il convient de ne pas s'emballer. De plus, pour le moment nous ne figurons pas dans la liste des réouvertures prévues le 11 mai.

Nous avons loupé toute la saison et juillet-août ne s'annonce pas plus florissante, avec de nombreuses annulations de mariages. D'autre part, pour rouvrir d'énormes investissements nous sont imposés comme la mise en place de plexi-glace en caisse, l'achat de gants, de gels hydro-alcooliques, de masques ou de visières ».

L'embellie, au mieux, n'est pas attendue avant la fin de l'année avec les fêtes de Noël si, d'ici là, bien sûr, la France n'est pas touchée par une deuxième vague.

#ÉCOLES

Les écoles restent fermées !

L'équipe municipale, en concertation avec la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, personnel municipal travaillant dans les écoles), a pris la décision de ne pas rouvrir les écoles de Chalette pour des raisons essentielles :

- l'avis initial du Conseil scientifique - qui préconisait la reprise en septembre - n'a pas été suivi par le gouvernement,
- beaucoup d'inconnues cohabitent avec ce virus : propagation, traitement à trouver, vaccin, séquelles engendrées... ; toutes les tranches de la population sont touchées, y compris les enfants, présentant parfois des séquelles graves.

Il existe à ce jour des risques sanitaires importants mettant en danger la santé et la vie de nos enfants, de nos personnels, des enseignants et des familles. Cette réouverture ne doit pas être la cause de nouveaux foyers de développement de l'épidémie.

Un arrêté du maire a été pris en ce sens. Il est possible de télécharger sur le site de la ville. Il peut servir de justification pour les parents qui en auraient besoin pour leur employeur.



18 jours entre la vie et la mort : le témoignage de Fabrice Selingant, professeur au collège Paul-Éluard



J'ai passé dix-huit jours en réanimation entre la vie et la mort ; je dois ma possibilité de continuer à vivre au dévouement des équipes soignantes de la réanimation d'Amilly.

Ces infirmières, aides-soignantes, jeunes et motivées, sont mes héros ; elles ont, durant trois semaines, tenu mon corps en vie alors qu'il sur-réagissait au virus.

Je suis bien vivant, avec toute ma tête, pour affirmer la victoire de la Raison, de la Science et de la générosité humaine. Je suis là aussi pour rappeler ce qui fait moins plaisir, les forces du désordre frappant et gazant ces mêmes héros d'aujourd'hui l'hiver dernier quand ceux-ci demandaient des moyens pour les hôpitaux, notamment pour les urgences.

Je suis là encore pour nommer les responsables. Ainsi, en 2015, les décisions budgétaires étaient prises par le ministre de l'économie, un certain Macron, en poste depuis 2014. Il décidait alors la fermeture de 15 960 lits de médecine et de chirurgie sur deux ans. En pleine crise du coro-

navirus, une maternité se voit confirmer sa fermeture.

Oui, il y a d'un côté les gens qui m'ont sauvé, qui ont pris soin de mon corps inerte, assommé de curares et d'hypnotiques. Je me suis réveillé de ce long sommeil avec un corps ayant perdu treize kilogrammes de muscle, mais vivant, pensant.

Ceux-là ont pris soin d'un corps à retourner, masser, repositionner, indéfiniment, d'un corps intubé, avec des branchements partout, des fils, des tubulures. À six, à sept, ne comptant pas leurs efforts, sauver est leur mission et ils l'assument pleinement. Je n'aurai de cesse de le dire : ces gens-là sont mes héros et pourront compter sur mon soutien dans les luttes à venir.

Mais en face d'eux sont ceux qui souhaitent toujours moins faire société, ne pas payer leurs impôts, ne jamais participer ; ceux-ci devront plier face à l'exigence collective et j'en appelle aux luttes.

#MASQUES

Les associations chalettoises en action !

En prévision du déconfinement des services municipaux, des masques vont être distribués à chaque agent. Ces masques ont été réalisés par des bénévoles du SEMURPA ainsi que des adhérent-e-s des associations Mimosa et des Portugais du Gâtinais. Ainsi ces "petites mains" auront réalisé au total 2 400 masques. Un grand merci à eux de s'être portés volontaires et de leur élan de solidarité.



De la fourche à la fourchette : la ferme maraîchère à l'heure du Covid-19. Rencontre avec Guillaume Sampé



La survenue brutale de ce coronavirus a surpris tout le monde et chacun a dû s'adapter. Quelles mesures la ferme maraîchère a-t-elle mises en place pour faire face à cette crise ?

Nous, #SuperMaraichers, avons eu l'opportunité, au cours des semaines et des mois précédents la pandémie, de travailler sur la résilience de notre exploitation. Largement répandue dans le monde anglo-américain, la résilience se définit comme la capacité d'une organisation à faire face à une épreuve, à un revers, et à le surmonter, voire à en tirer parti par de nouvelles opportunités en dépit de conditions défavorables. Nous avons ainsi mis en place diverses stratégies via quatre aptitudes liées à la résilience de la ferme maraîchère urbaine.

L'aptitude à savoir réagir face à une crise

C'est notre capacité d'agir pour être en mesure de détecter et gérer l'entrée en crise, d'évaluer la gravité et être en mesure d'apporter une réponse. À ce niveau, la tâche la plus importante est de lutter afin d'assurer la sécurité et la survie. C'est ce qu'ont permis la transformation et le développement simple et rapide de notre boutique en ligne. Dans notre projet de

résilience, elle n'était qu'un plan B pour répondre à une éventuelle évolution de la demande ou faire face à des problèmes structurels dans l'exploitation nous obligeant à interdire, pour plusieurs semaines, la vente à la ferme et la cueillette (incendie, inondations...). L'entrée en confinement a été l'élément déclencheur qui nous a fait réagir sur ce point pour mieux faire face à la crise sanitaire.

L'aptitude à donner du sens et un cap

C'est l'aptitude à illustrer que nous, #SuperMaraichers, travaillons de façon organisée et concertée, en ayant une vision commune de ce qui se passe, et à décrire en quoi l'organisation se mobilise pour y apporter une réponse. Ainsi, nous avons étoffé la gamme en vendant des produits de nos collègues n'ayant plus de débouchés et pour permettre à nos clients de trouver la majorité des produits alimentaires de base, ce qui limite leurs déplacements dans plusieurs lieux de consommation.



SUITE PAGE SUIVANTE >

L'aptitude à gérer l'affect, le traumatisme face à un événement

Il ne s'agit pas de nous transformer en expert de la psychologie mais de nous donner les moyens de connaître et d'appréhender les attentes des individus face à des situations que l'on peut qualifier de « crise » : mise en place de distanciation, affiche pédagogique sur les gestes barrières avec une pointe d'humour et de positivisme, fermeture pour désinfection des zones à risque...

L'aptitude à capitaliser

C'est notre capacité à collecter, analyser ce qui s'est passé, les actions mises en œuvre et les dysfonctionnements afin d'en déduire des modes de bon fonctionnement.

Quelles ont été les conséquences du confinement pour votre entreprise ?

Grâce à notre résilience, le confinement n'a pas eu d'impact négatif sur notre exploitation. Comme nous le précisons plus haut, la résilience nous invite à faire face et à essayer de tirer profit de la situation. C'est ce que nous avons fait avec notre boutique en ligne qui représente 70 % de nos ventes actuellement contre 30 % de vente à la ferme ! Les ratios étaient inversés avant le confinement avec 30 % de vente en ligne et 70 % de vente à la ferme. Dit comme ça, on pourrait penser que les ventes sont identiques et que seule l'origine des ventes a changé, ce qui n'est pas le cas... Étoffer la gamme de produits disponibles en épicerie avec, notamment, les fromages ou plus récemment les pains a permis d'augmenter le « Panier moyen », donc la moyenne des achats par passage en caisse. Ainsi, nous vendons différemment mais

nous vendons aussi plus. Vendre plus nécessitant plus de volume de production, nous avons également embauché pour répondre à la demande, bien que cela n'ait pas été prévu initialement. Ce sont donc désormais trois salariés qui œuvrent aux côtés des #SuperMaraîchers pour produire de bons et bio fruits et légumes. Preuve que relocaliser sa consommation permet de relocaliser l'emploi !

La saison de la cueillette arrive. Celle-ci pourra-t-elle avoir lieu comme prévu ?

Oui et non ! Nous venons d'apprendre que la cueillette pourrait ouvrir très prochainement mais avec quelques modifications. À titre d'exemple, la cueillette sera limitée à une personne par foyer alors que l'année dernière c'est surtout un public familial qui s'était pressé dans nos champs... À cela s'ajoute que la majorité des travaux qui devaient s'opérer durant les mois de mars et avril n'a pu être effectué ! Ainsi, de nombreux travaux seront réalisés durant l'ouverture de la cueillette, ce qui ne sera pas sans complication...

Que retiendrez-vous ou reprenez-vous déjà de cette période si particulière pour votre entreprise ?

Nous retiendrons de cette période la fidélité de nos clients et la vague qui a suivi les premières semaines. Nous n'oublierons pas non plus la chance que nous avons de travailler dehors, au grand air, sous le chant mélodieux des oiseaux et les rayons du soleil. Une impressionnante sensation de privilège en cette période de confinement !



#SOLIDARITÉ

Inondations, Covid-19 : la solidarité est une valeur sûre au cœur des Chalettois

Il est des situations exceptionnelles où, face à l'adversité, la solidarité reste un des moyens sur lequel les Chalettois peuvent compter. Cela a été le cas lors des inondations de 2016, et c'est bien évidemment le cas aujourd'hui avec cette pandémie inédite. Ainsi, dès le début du confinement, un certain nombre de Chalettois et d'agents municipaux se sont portés volontaires pour venir en aide aux personnes fragiles et aux personnes âgées, notamment pour leurs courses. Qu'ils en soient ici remerciés chaleureusement. C'est d'ailleurs le souhait d'une des bénéficiaires, Mme Thieureux, habitante de la Pontonnerie, contactée par téléphone : « Je suis très reconnaissante à l'agente communale qui a la gentillesse de faire mes courses une à deux fois par mois, même si je préférerais sortir pour les faire moi-même. Mais la situation est ainsi. Je tiens également à souligner et remercier la générosité de ma voisine Djamelia qui, à chaque fois qu'elle fait ses courses, me rapporte un "petit quelque chose" ». Deux rayons de soleil et deux bonnes doses de réconfort en ces temps troublés. Merci à toutes et à tous pour ces élans de solidarité.



Le secours populaire : toujours sur le terrain auprès des plus défavorisés !



Le Secours populaire du Montargois, après avoir fermé durant une semaine au début du confinement, a repris sa distribution alimentaire. Si à la reprise les bénéficiaires étaient peu nombreux à venir, aujourd'hui le comité local accueille de nouveau toutes les personnes inscrites avant le confinement.

Pour assurer la protection des bénévoles comme des personnes qui attendent sur place, des mesures ont été prises dans la rue et sur le parking, à savoir un mètre entre chaque personne. Les bénévoles sont également présents dehors pour assurer cette consigne de distance. Des protections ont également été installées, entre eux et les bénéficiaires, pour la distribution. Pour celle-ci, pas de pénurie pour le moment. Comme l'indique Annick Berlaire, la présidente du comité local, « les stocks étaient conséquents, notamment dus au fait de l'opération "les boîtes à bonheurs" organisée avec le Carrefour Market de Chalette ». Seul

produit à manquer ajoute-t-elle, « c'est le frais, parce qu'en cette période de confinement nous ne faisons plus de "ramasse" au Leclerc d'Amilly car nos bénévoles, pour la plupart, ont plus de 70 ans donc ne sortent plus. Et pour ceux qui sont présents, ça faisait trop de travail ; de fait, pour le moment, nous avons arrêté les "ramasses". »

Si la distribution se poursuit, il n'en est pas de même pour l'espace solidarité qui reste toujours fermé. Il n'est pas sûr qu'il puisse rouvrir le 11 mai car « dans cet espace, difficile de mettre en place les gestes barrière » précise Annick Berlaire.

Enfin, en raison de la réduction de ses activités, le Secours populaire informe ses donateurs qu'il n'est pas en mesure actuellement de recevoir les dons matériels (vêtements, jouets, vaisselle...) mais que les dons en espèces sont toujours les bienvenus.

Commémorations du 26 avril et du 8 mai en comité restreint



Malgré le confinement, le maire, Franck Demaumont, a tenu à commémorer les cérémonies du 26 avril qui rend hommage aux victimes de la déportation et aux résistants de la guerre de 1940 et du 8 mai, fin de la deuxième guerre mondiale. Celles-ci se sont déroulées en comité restreint en respectant les gestes barrières.

#SMIRTOM

MODALITÉS D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

A partir du 25 mai 2020, les déchèteries seront accessibles aux particuliers, **toujours sur rendez-vous** via le site Internet **www-rdv-decheterie.fr**, mais aux horaires habituels d'ouverture : **du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45**. Ce choix a été fait dans le but de continuer à appliquer la distanciation et les gestes barrière permettant le ralentissement de la pandémie (port du masque, etc.). **Prendre un rendez-vous, c'est très simple !** Il suffit de se rendre sur le site de www.rdv-decheterie.fr, et suivre les étapes. Si vous n'avez pas encore pris de rendez-vous, remplissez le formulaire proposé. Si vous êtes déjà venu en déchèterie sur rendez-vous, identifiez-vous avec votre mail. Sélectionnez la déchèterie et l'heure de votre choix, dans la limite de deux créneaux par semaine et par usager.

#CORONAVIRUS

Que faire de mes déchets ?

Mouchoirs, gants et masques à usage unique



Dans un sac plastique dédié et résistant, à fermer et à garder 24 heures



Jetez le sac dans la poubelle des ordures ménagères



JAMAIS dans votre bac de tri

Les services municipaux recevront le public dès le 2 juin **uniquement sur rendez-vous**

02 38 89 59 59

Service État civil :

Carte d'identité et passeports à restituer (pas de nouvelle demande), naissances et décès (pas de mariage, ni de Pacs avant juin)

02.38.89.59.56
etatcivil@ville-chalette.fr

Direction de l'Aménagement :

Urbanisme, permis, déclarations

02.38.89.59.10
urbanisme@ville-chalette.fr

Services techniques :

(Voirie, Ville propre)

02.38.93.06.38
services.techniques@ville-chalette.fr

Actions sociales :

(CCAS, seniors, aide alimentaire, logement)

06.18.60.67.88
ccas@ville-chalette.fr

Portage des repas seniors :

02.38.93.34.18 / 06.78.01.81.56
ccas@ville-chalette.fr

Service scolaire :

02.38.89.59.90 / 02.38.89.59.55
scolaire@ville-chalette.fr

Maison des associations :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 20h (fermée le samedi et le dimanche)

02.38.98.87.92

Service Relations publiques, vie associative :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 sur rendez-vous

02.38.98.87.92
alda.decastro@ville-chalette.fr

Service Vie des quartiers :

Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30, sur rendez-vous

02.38.98.87.92
aurelia.bille@ville-chalette.fr

Service Écrivain public :

Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 et vendredi matin de 8h30 au 12h30 uniquement sur rendez-vous

02.38.98.87.92
philippe.gonthier@ville-chalette.fr

Médiathèque

02.38.07.24.90
mediatheque.chalette@agorame.fr

Crèche Danièle-Casanova

02.38.85.58.15
elodie.gregoire@ville-chalette.fr

Merci de porter un masque lors de votre rendez-vous. Du gel hydroalcoolique est fourni à l'entrée.



#MESURES SANITAIRES

LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ À PARTIR DU 11 MAI

La **téléconsultation vidéo** et téléphonique est maintenue et privilégiée : doctolib.fr.

Un **médecin régulateur** sera présent ponctuellement afin de prendre en charge les patients potentiellement Covid et les demandes urgentes.

Grâce à la plateforme d'Ameli pro « **Tracing Covid** », les médecins pourront effectuer le suivi des cas suspects, confirmés et de leur entourage.

Les consultations en présentiel se feront uniquement sur RDV. Il n'y aura **pas d'accès à la salle d'attente** du CMS, les patients seront accueillis à l'heure de leur RDV.

Le **cabinet dentaire** ouvre également ses portes : le Dr Perdereau se limitera à l'achèvement des soins en cours avant le confinement.

Les **urgences dentaires** seront prises en charge par régulation téléphonique uniquement. Lundi, mardi et mercredi pour la semaine à venir.

Neriman DURMAZ continue à assurer une **cellule psychologique**.



La médiathèque de Chalette propose le prêt et le retour de documents en "drive" ! Renseignez-vous sur www.agorame.fr



Le personnel municipal a procédé à la mise sous pli et ce sont les élus, Franck Demaumont en tête, qui sont donc chargés de la distribution des masques aux Chalettois-e-s.

MASQUES EN TISSU

UTILISATION ET MANIPULATION

- Les masques en tissus qui vous sont fournis ont une fonction précise : **éviter le postillonnage.**
- Le masque se change **toutes les 4 heures.**
- Vous devez **laver les masques à 60°C** après utilisation.



! Toute manipulation d'un masque doit être encadrée par des **gestes d'hygiène des mains.**



1 Friction des mains par **solution hydroalcoolique** ou lavage à l'eau et au savon.



2 Nouez les lacets supérieurs **sur le haut de la tête**, puis nouez les lacets inférieurs **au niveau de la nuque.**



3 Prenez le masque, **le bord rigide vers le haut et marque ou face colorée à l'extérieur.** Placez-le sur le visage en le tenant par les **lacets supérieurs.**



4 Abaissez **le bas du masque** sous le menton.



5 À partir de cet instant, ne portez plus les mains sur votre masque. Changez-le **après quatre heures** ou **dès qu'il est mouillé.**



6 Avant retrait du masque, friction des mains par **solution hydroalcoolique** ou lavage à l'eau et au savon.



7 Ôtez le masque en veillant à **ne toucher que les lacets.** Détachez ceux du bas, puis ceux du haut.

#MASQUES

LES MASQUES ARRIVENT

Soucieuse de la santé de ses concitoyens et face à l'incapacité de l'État de fournir des masques, la municipalité a décidé dès le début du confinement de consacrer une partie de son budget à l'achat de masques pour protéger tous les Chalettois.

Ainsi ce sont **35 000 masques chirurgicaux** et **12 000 masques "grand public"** qui ont été commandés.

S'ajoutent à ces derniers **3 000 masques "grand public" dont 600 exemplaires pour les enfants**, réalisés par des membres des associations *Mimosa* et *les Portugais du Gâtinais* ainsi que par des bénévoles du *Semurpa*, lesquels ont tenu à participer à l'effort de solidarité de la Ville. Qu'ils en soient ici à nouveau remerciés.

Enfin grâce à une mobilisation sans faille de nombreux employé-e-s municipaux les masques ont été mis sous enveloppe ces derniers jours et sont en cours de distribution par vos élus.es Ils seront bientôt dans votre boîte aux lettres. **Faisons-en bon usage** car début de déconfinement ne signifie pas fin du virus.

Pour la santé de tous, **pour éviter un reconfinement**, pour nos soignants, soyons prudents, responsables et solidaires, **sortons masqués !**

